

Pour résumer, quels postes puis-je

Adjoint en élémentaire Adjoint en maternelle

Attention aux postes dans les écoles primaires : les affectations des PV d'installation seront à respecter.

Adjoint en élémentaire sur un poste fléché LVE

Vous enseignez la langue dans votre classe + dans 2 autres classes de l'école (échanges de service)

Adjoint en élémentaire dans une classe à horaire aménagé (Hr Amen)

Vous enseignez avec des horaires spécifiques pour les élèves.
TRES PEU de postes

Décharge totale de direction (Dech Dir)

Vous enseignez dans une classe « classique », liste postes à part

Remplaçant = Brigade (Tr Sans Spec)

Soit géré par l'IA soit par la circonscription (nom identique, il faut consulter la liste par école)

Brigade REP+ (Tr. Ani. Pedag)

Remplacements uniquement en REP+ avec planning annuel

TS dans une circo

Vous complétez des collègues à temps partiels ou des décharge de direction ou de Pemf (2 à 4 classes possibles). Il y a un mini mouvement pour choisir les fractions.

UPE2A (enfants allophones)

Priorité aux titulaires d'une certification FLS ou FLE.

Brigade ASH (Tr ASH)

Remplacements uniquement de collègues en ASH (sans CAPPEI, uniquement à titre provisoire)

Postes ASH - enseignement spécialisé (Segpa, Rased, UE, Ulis...) Sans CAPPEI, uniquement à titre provisoire

Poste à exigences particulières

A demander au mouvement mais il faut être sur une liste d'aptitude et donc avoir passé un entretien avec avis favorable AVANT le mouvement pour pouvoir demander ces postes.

Poste de direction (Dir)

Il faut être sur liste d'aptitude AVANT de postuler OU attendre les demandes d'intérim après les résultats du mvt.

Postes à profil : appels à candidatures spécifiques.

 Titre
Définitif

 Titre Provisoire si pas
de Cappei ou pas
certification FLS

 Entretien à passer pour être
sur la liste d'aptitude et obtenir
le poste au barème